



**HAL**  
open science

## Minister uerbi et sacramentorum chez Augustin d'Hippone

Marie Pauliat

► **To cite this version:**

Marie Pauliat. Minister uerbi et sacramentorum chez Augustin d'Hippone. Prédication et sacrements. Enquête sur la représentation de l'acte homilétique dans l'Antiquité et au Moyen-âge, Marie Pauliat; Pierre Molinié, Oct 2019, Lyon, France. pp.151-183. halshs-03461145

**HAL Id: halshs-03461145**

**<https://shs.hal.science/halshs-03461145>**

Submitted on 21 Jul 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **MINISTER VERBI ET SACRAMENTORVM CHEZ AUGUSTIN D’HIPHONE**

Paul [a prêché] le Seigneur Jésus-Christ tantôt par sa langue, tantôt par ses lettres, tantôt par le sacrement du corps et du sang du Christ (*praedicare Dominum Iesum Christum, aliter per linguam suam, aliter per epistulam, aliter per sacramentum corporis et sanguinis eius*)<sup>1</sup>.

La citation du *De Trinitate* qui ouvre cette contribution met en série trois manières distinctes par lesquelles l’apôtre Paul *praedicavit Christum*, a prêché, proclamé, annoncé, le Christ : la parole, les lettres, le sacrement de l’autel<sup>2</sup>. Elle invite donc à réfléchir sur les liens qui unissent ces différentes formes d’annonces. De fait, la littérature critique évoque ponctuellement une forme de sacramentalité dans la conception augustinienne de la prédication : « On peut dire que le sermon lui-même a une valeur sacramentelle (*a sacramental value*) », car, pour les fidèles, il préfigure l’eucharistie ; pour les catéchumènes, il forme une part du processus d’éducation et d’intégration à l’Église ; pour les non-baptisés, il remplace le sacrement de l’eucharistie auquel ils ne peuvent participer, affirme par exemple Hildegung Müller<sup>3</sup>. Bernard Quinot a même été plus précis : « Augustin explique l’efficacité de la parole prêchée de la même manière que l’efficacité des sacrements<sup>4</sup> ». Nous voudrions ici approfondir de telles affirmations à partir de l’expression « ministre de la parole et des sacrements », qu’Augustin a employée une vingtaine de fois<sup>5</sup>. Les occurrences datables se situent entre 391 et 418, spécialement dans les années 399-411. Il est difficile de préciser son origine : Augustin l’a probablement forgée<sup>6</sup>, car elle ne paraît pas attestée avant lui. Elle pourrait lui avoir été suggérée par 1 Co 4,1 (*Sic nos existimet homo ut ministros Christi et dispensatores mysteriorum Dei*<sup>7</sup>), mais il manque un renvoi explicite au

---

<sup>1</sup> AUGUSTIN, *De Trinitate* 3, 10 (BA 15, p. 288). Sauf indication contraire, les œuvres citées sont d’Augustin, les traductions sont nôtres et les datations proviennent de la synthèse de Roger GRYSO, *Répertoire général des auteurs ecclésiastiques latins de l’Antiquité et du haut Moyen Âge*, t. 1, Fribourg, Herder, 2007, p. 207-271. Je remercie Andrea Bizzozero, dont la relecture stimulante m’a permis d’approfondir ce travail.

<sup>2</sup> Ces moyens de prédication ne sont bien sûr pas exclusifs : la charité en est un également – à certains égards, elle est même le moyen par excellence puisque qu’elle est la forme véritable qui rend le Christ présent. À ce titre, elle est donc le grand sacrement, qui dépasse tous les autres (Dany DIDEBERG, « *Dilectio* », *Augustinus-Lexikon*, 2, Bâle, Schwabe, 1996-2002, c. 435-453, ici c. 441-442 ; Robert DODARO, « *Sacramentum caritatis*. Foundation of Augustine’s Spirituality », *The Ashbury Theological Journal*, 50-51, 1995-1996, p. 45-55). Mais l’approfondissement de ce point nous éloignerait de l’objet propre de ces pages.

<sup>3</sup> Hildegund MÜLLER, « Preacher. Augustine and His Congregation », *A Companion to Augustine*, dir. Mark VESSEY, Oxford, Wiley-Blackwell, 2012, p. 297-309, ici p. 303. Voir aussi, par exemple, Anthony DUPONT, *Gratia in Augustine’s Sermones ad Populum during the Pelagian Controversy. Do Different Contexts Furnish Different Insights?*, Leyde, Brill, 2013, p. 623-624 : prononcée durant la liturgie et prêchée sur la Parole de Dieu, l’homélie a « une signification sacramentelle (*a sacramental significance*) ».

<sup>4</sup> Bernard QUINOT, dans AUGUSTIN D’HIPHONE, *Traité anti-donatistes III*, BA 30, p. 732, n. 3.

<sup>5</sup> Les occurrences sont présentées dans le tableau en annexe ; les synonymes ont été pris en compte (*dispensator* au lieu de *minister*, *sacramenti* au singulier). Notre liste est légèrement différente de celle de Charles COUTURIER, « *Sacramentum et mysterium* dans l’œuvre de saint Augustin », *Études augustiniennes*, Paris, Aubier-Montaigne, 1953, p. 163-332, ici p. 275, car il a indiqué quelques passages mentionnant uniquement le *dispensator sacramenti*.

<sup>6</sup> Agostino TRAPÈ, *Il Sacerdote, uomo di Dio al servizio della Chiesa. Considerazione patristiche*, Rome, Citta Nuova, 1985<sup>2</sup>, p. 139.

<sup>7</sup> À côté de la traduction Vulgate de  $\mu\sigma\tau\eta\rho\iota\omega\nu$  par *mysteriorum*, Augustin mentionne parfois son synonyme *sacramentorum* lorsqu’il fait allusion au passage : *Confessiones* 10, 41 (CCL 27, p. 176, 4) ; *Contra Faustum* 22, 69 (CSEL 25.1, p. 665, 17). De manière générale, dans cet article, la Bible latine est citée selon la Vulgate (*Biblia Sacra. Iuxta Vulgatam uersionem*, t. 2. *Prouerbia – Apocalypsis*, éd. Robert WEBER,

PAULIAT Marie, « *Minister uerbi et sacramentorum* chez Augustin d'Hippone », *Prédication et sacrements. Enquête sur la représentation de l'acte homilétique dans l'Antiquité et au Moyen-âge*, P. MOLINIÉ – M. PAULIAT éd., coll. *Théologie historique* 134, Paris, Le Cerf, 2023 (ISBN : 9782701017433) p. 151-183.

*ministerium uerbi*. Les donatistes rapprochaient également les deux ministères : peut-être cela a-t-il influencé la formule augustinienne<sup>8</sup>. Notre objectif ici n'est pas d'en déterminer l'origine, mais de préciser, à partir de l'analyse de l'ensemble des occurrences, les motifs d'une telle association, en considérant successivement le ministre, les effets des ministères et les conditions de l'efficacité du don dispensé. L'impression de « sacramentalité » de la prédication qui se dégage des textes augustinien s'en trouvera éclairée. Mais avant d'aller plus loin, des définitions s'imposent.

## PROLÉGOMÈNES : MINISTRE, PAROLE ET SACREMENT

### *Minister et ministerium*

Pour désigner le « ministre » et ses « ministères », Augustin emploie deux termes différents, dont l'un paraît pour lui préciser l'autre : « ministre (*minister*), c'est-à-dire dispensateur (*dispensator*) de la Parole et du sacrement de l'Évangile<sup>9</sup> ». *Minister*, réservé au clergé, ne désigne pas tant, chez lui, un statut particulier (contrairement à *clericus*) qu'une forme particulière de service, souvent cultuel<sup>10</sup>. *Dispensator*, qui traduit le grec οἰκονόμος<sup>11</sup>, implique quant à lui une idée de subordination ou d'intermédiaire, qui expliquerait la prédilection d'Augustin pour ce terme<sup>12</sup>. Mais si la désignation du ministre varie, les deux autres mots de l'expression restent stables.

### *Verbum*

Selon Augustin, la proclamation de la Parole (dans la liturgie africaine, elle revenait habituellement à un lecteur, et non à l'évêque<sup>13</sup>) et tous les moments où cette Parole est dispensée, administrée, notamment lors la prédication liturgique<sup>14</sup>, réservée alors à l'évêque et par exception aux prêtres<sup>15</sup>, forment un *continuum*. Dans ce *continuum*, le *ministerium uerbi*, le « ministère de la Parole », désigne spécialement ce second pôle<sup>16</sup>. Le glissement de l'un à

---

Roger GRAYSON *et al.*, Stuttgart, Württembergische Bibelanstalt, 1969 [2007<sup>5</sup>] en raison des nombreuses variantes du texte biblique d'Augustin.

<sup>8</sup> Marie PAULIAT, « Dire et/sans faire. Portraits donatistes et augustinien du prédicateur », communication du 5 juin 2021 lors du séminaire « Archéologie, histoire et littérature de l'Afrique romaine vandale et byzantine » organisé par Matthieu PIGNOT et Thomas VILLEY (inédit).

<sup>9</sup> *Contra litteras Petilianus* 3, 67 (BA 30, p. 730).

<sup>10</sup> Robert DODARO, « Minister, ministerium », *Augustinus-Lexikon*, 4, Bâle, Schwabe, 2012-2018, c. 18-24, ici c. 19-20.

<sup>11</sup> Hildegund MÜLLER, « *Dispenso, dispensator, dispensatio* im Werk Augustins », *WS*, 108, 1995, p. 495-521, ici p. 502-503.

<sup>12</sup> Émilien LAMIRANDE, « *Dispensator (Dispensatio, Dispensare)* », AUGUSTIN D'HIPPONE, *Traité anti-donatistes V*, BA 32, p. 709-710 ; repris par Pedro LANGA, « “*Dispensator uerbi et sacramenti*” », *Obras completas de San Agustín, Escritos antidonatistas III*, BAC 34, Madrid, 1994, p. 805-807.

<sup>13</sup> Michael MARGONI-KÖGLER, « Lector », *Augustinus-Lexikon* 3, Bâle, Schwabe, 2004-2010, c. 922-923 ; Élisabeth PAOLI-LAFAYE, « Les “lecteurs” des textes liturgiques », *Saint Augustin et la Bible*, dir. Anne-Marie LA BONNARDIÈRE, Paris, 1986, p. 59-74.

<sup>14</sup> La prédication est un acte liturgique ; voir Goulven MADEC, « Christus », *Augustinus-Lexikon*, 2, c. 845-908, ici c. 859-860.

<sup>15</sup> Éric RÉBILLARD, « Sermons », *Saint Augustin. La Méditerranée et l'Europe. IV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, dir. Allan FITZGERALD, Marie-Anne VANNIER, Paris, Cerf, 2005, p. 1266-1275, ici p. 1324.

<sup>16</sup> Pour cette interprétation de l'expression, voir Jacques PINTARD, *Le Sacerdoce selon saint Augustin. Le prêtre dans la cité de Dieu*, Tours, Mame, 1960, p. 239-266 ; Fidelis SCHNITZLER, *Zur Theologie der Verkündigung in den Predigten des hl. Augustinus*, Freiburg, Herder, 1968, p. 41 et 108-109. Voir aussi le titre, « *Dispensator*

l'autre s'explique par le fait qu'Augustin pense la prédication comme le prolongement de l'Écriture<sup>17</sup>. Celle-ci est le premier lieu de l'Incarnation du Verbe :

« Votre charité s'en souvient : il n'y a qu'une seule Parole de Dieu répandue dans toutes les Écritures et un seul Verbe résonne par les nombreuses bouches des saints (*per multa ora sanctorum*), ce Verbe qui, quand il était au commencement Dieu auprès de Dieu, n'avait pas, alors, de syllabe puisqu'il n'avait de temps. Il n'y a pas non plus à s'étonner qu'il se soit abaissé, en raison de notre faiblesse, jusqu'aux particules de nos sons, puisqu'il s'est abaissé jusqu'à assumer la faiblesse de notre corps<sup>18</sup>.

Or, pour l'évêque d'Hippone, la prédication est elle aussi une forme « d'Incarnation » du Verbe<sup>19</sup>. « Si le Seigneur lui-même est monté et descendu, il est manifeste que ses prédicateurs, pareillement (*et praedicatorum*), montent en l'imitant et descendent en le prêchant<sup>20</sup> », écrit-il à propos des anges qui montent et qui descendent au-dessus de Jacob. Il attribue aux prédicateurs une fonction analogue, *mutatis mutandis*, à celle de l'humanité du Christ : « Ma parole a assumé un son, par lequel elle a pu être entendue ; de même, la Parole de Dieu a assumé la chair, par laquelle elle pouvait être vue (*sicut verbum meum assumpsit sonum, per quem audiretur ; sic verbum dei assumpsit carnem, per quam videretur*)<sup>21</sup>. » Ainsi a-t-on pu écrire que :

Pour Augustin, la descente du Verbe dans la chair est un modèle pour sa théorie des signes, pour sa doctrine de l'inspiration des Écritures, pour sa compréhension de la fonction sacramentelle des Écritures, et pour le rôle du prédicateur. Augustin fonde sa compréhension de la révélation de Dieu dans les Écritures sur le mystère de la révélation de Dieu en Christ. Dieu parle à l'humanité en signes et en figures, et le plus grand de ces sacrements est l'Incarnation<sup>22</sup>.

### *Sacramentum*

La polysémie du terme *sacramentum* est bien connue<sup>23</sup>, y compris chez Augustin. Charles Couturier a classé ses significations en trois catégories : rite (observance religieuse chargée de

---

verbi », choisi par Agostino TRAPÈ pour son chapitre sur l'activité de prédicateur d'Augustin, dans *Sant'Agostino. L'uomo, il pastore, il mistico*, Fossano, Editrice Esperienze, 1976, p. 195.

<sup>17</sup> Desiderio PIROVANO, « La parola di Dio come 'Incarnazione' del Verbo in Sant'Agostino », *Augustinianum*, 4, 1964, p. 77-104, ici p. 97-102 ; Marcello MARIN, « Voce e Parola, Parola e Verbo. Note su Agostino predicatore », *Comunicare l'indicibile. Studi in onore di S. E. Cosmo Francesco Ruggi nel 25. anno di episcopato*, dir. Luigi MANCA, Rome, Edizioni Vivere in, 2005, p. 73-83 (à partir d'une étude de *vox et verbum*, notamment dans les sermons, il montre que la parole du prédicateur permet de transmettre le Verbe de Dieu) ; Paweł SAMBOR, *La Participation sacramentelle. Une entrée dans la dynamique de la vie divine d'après les Sermons au Peuple de Saint Augustin*, Münster, Aschendorff Verlag, 2017, p. 304-310.

<sup>18</sup> *Enarrationes in Psalmos* 103, *Sermo* 4, 1 (*CCL* 40, p. 1521, 1-7). Voir Isabelle BOCHET, « L'Écriture et le Maître Intérieur selon saint Augustin », *RevSR*, 72, 1998, p. 20-37, ici p. 26-28 ; « Place de l'Écriture dans l'économie du salut », AUGUSTIN D'HIPPONE, *La doctrine chrétienne*, BA 11/2, p. 474-483, ici p. 476-477.

<sup>19</sup> *Sermo* 120, 3 (*PL* 38, 677, 33-38. 678, 2-3) ; cf. *Enarrationes in Psalmos* 103, 2 (*PL* 37, 1641). Voir D. PIROVANO, « La parola di Dio », p. 95-102 ; F. SCHNITZLER, *Zur Theologie der Verkündigung*, p. 69.

<sup>20</sup> *In Iohannis evangelium tractatus* 7, 23 (*BA* 71, p. 460-462). Ce passage est commenté par Marie-François BERROUARD, « Saint Augustin et le ministère de la prédication. Le thème des anges qui montent et qui descendent », *RecAug*, 2, 1962, p. 447-501.

<sup>21</sup> *Sermo* 225, 3 (*PL* 38, 1097, 58 – 1098, 1).

<sup>22</sup> John M. NORRIS, « The Theological Structure of St. Augustine's Exegesis in his *Tractatus in Iohannis Evangelium* », *Augustine. Presbyter factus sum*, dir. Joseph T. LIENHART, Earl C. MULLER, Roland J. TESKE, New York, Peter Lang, 1993, p. 385-394, ici p. 385.

<sup>23</sup> Sur l'histoire du terme *sacramentum*, voir *supra*, Introduction, p. 000-000 ; Robert DODARO, « *Sacramentum* », *Augustinus-Lexikon*, 4, c. 1258-1289, ici c. 1258-1265 ; ainsi que Christine MOHRMANN, « *Sacramentum* dans les plus anciens textes chrétiens », *Études sur le latin des chrétiens*, t. 1, Rome, Edizioni di storia e letteratura,

sens, qui relie les hommes entre eux et avec Dieu), symbole<sup>24</sup> (langage symbolique ou figuré des Écritures, qui désigne la réalité divine et nécessite une interprétation) et mystère (réalité divine cachée dans la doctrine de l'Église, la Trinité ou l'Incarnation par exemple). Il dégage deux points communs entre ces acceptions : le *sacramentum* se meut dans l'ordre du sacré ; il est lié à une forme d'efficacité<sup>25</sup>. Dans le prolongement de ce travail, André Mandouze s'est prononcé en faveur d'un lien entre les trois significations du terme : le rite (*celebratione*), le symbole (*significare*) et le mystère (suggéré par *aliquid etiam*) convergent vers la sanctification (*sancte*) qui doit en résulter<sup>26</sup>. Dans l'expression *ministerium verbi et sacramentorum*, jamais Augustin ne substitue à ce dernier terme son synonyme *mysterium*<sup>27</sup>. De fait, bien que le champ sémantique des deux mots soit très proche<sup>28</sup>, ils ne se superposent pas totalement : *sacramentum* renvoie mieux aux actions liturgiques et aux réalités sacramentelles qu'aux idées théologiques abstraites, pour lesquelles *mysterium* paraît mieux adapté<sup>29</sup> – bien que *sacramentum* les désigne également.

Si la polysémie de *sacramentum* rend toute définition difficile<sup>30</sup>, il est certain en revanche que le *sacramentum* appartient à la catégorie du *signum*<sup>31</sup> : « Le sacrifice visible est donc le

---

1958, p. 233-244 ; Adolf KOLPING, *Sacramentum Tertullianum. Erster Teil, Untersuchungen über die Anfänge des christlichen Gebrauchs der Vokabel sacramentum*, Regensburg-Münster, Regensbergsche Verlagsbuchhandlung, 1948 ; Vincenzo LOI, « Il termine *mysterium* nella letteratura latina cristiana penicena », *VChr*, 19, 1965, p. 210-232 ; 20, 1966, p. 25-44 ; Josef FINKENZELLER, *Die Lehre von den Sakramenten im allgemeinen*, t. 1. *Von der Schrift bis zur Scholastik*, coll. *Handbuch der Dogmengeschichte* IV-1a, Fribourg, Herder, 1980, p. 4-37.

<sup>24</sup> Charles Couturier n'emploie pas le terme « symbole » dans le sens que la philosophie contemporaine lui attribue. Voir Irène ROSIER-CATACH, « Les sacrements comme signes qui font ce qu'ils signifient : signe efficace vs. efficacité symbolique », *Transversalités*, 105, 2008, p. 83-106 : après avoir noté « qu'il y a à la fois "de la désinvolture et de l'équivocité" dans l'usage que les modernes font de la notion de "symbole" », elle affirme qu'« on parle de symbole à propos d'un signe dont la valeur, tant par institution que par usage, réside au moins autant dans ce qu'il signifie que dans ce qu'il effectue » (p. 83 et 84).

<sup>25</sup> C. COUTURIER, « *Sacramentum* et *mysterium* ». Cette étude demeure l'apport principal sur le terme *sacramentum* chez Augustin. Elle avait été précédée notamment par Cesare SPALLANZANI, « La nozione di Sacramento in S. Agostino », *La Scuola Cattolica*, 55, 1927, p. 175-188 et 258-268 ; Henri-Marie FÉRET, « *Sacramentum, res*, dans la langue théologique de S. Augustin », *RSPH*, 29, 1940, p. 218-243 ; Frederik G. L. van der MEER, « *Sacramentum* chez saint Augustin », *La Maison-Dieu*, 13, 1948, p. 50-64. Voir aussi José MORÁN, « La concepción de sacramento en San Agustín », *Estudio agustiniano*, 4, 1969, p. 321-364 ; J. FINKENZELLER, *Die Lehre von den Sakramenten*, p. 37-61 ; R. DODARO, « *Sacramentum* ».

<sup>26</sup> André MANDOUZE, « À propos de *Sacramentum* chez saint Augustin. Polyvalence lexicologique et foisonnement théologique », *Mélanges offerts à Mademoiselle Christine Mohrmann*, Utrecht, Spectrum, 1963, p. 222-232. Il se fonde sur la définition donnée dans l'*Epistula* 55, 2 (CSEL 34.2, p. 170, 11-13) : « Il y a un sacrement (*sacramentum*) dans une célébration quand la commémoration de l'événement se fait d'une manière telle que l'on comprenne qu'est signifié ce qui doit être reçu saintement. »

<sup>27</sup> Sur les emplois augustiniens de ce terme, voir Robert DODARO, « *Mysterium* », *Augustinus-Lexikon*, 4, c. 142-148 ; Werner HENSELLEK, Peter SCHILLING, *Mysterium, Specimina eines Lexicon Augustinianum* Lfg. 6, 1992.

<sup>28</sup> C. COUTURIER, « *Sacramentum* et *mysterium* », p. 164, n. 4 et p. 269-274.

<sup>29</sup> C. MOHRMANN, « *Sacramentum* », p. 243-244 ; Pierre-Thomas CAMELOT, « *Sacramentum*. Notes de théologie sacramentaire augustiniennne », *Revue thomiste*, 57, 1957, p. 429-449 ; A. MANDOUZE, « À propos de *Sacramentum* », p. 225.

<sup>30</sup> R. DODARO, « *Sacramentum* », c. 1267.

<sup>31</sup> P.-T. CAMELOT, « *Sacramentum* », p. 439-440 : « Saint Augustin est [...] le premier à avoir nettement et définitivement dégagé la notion de signe, qui sera décisive pour la théologie du sacrement. » Daniel BOURGEOIS (*Être et signifier. Structure de la sacramentalité comme signification chez Augustin et Thomas d'Aquin*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 2016, p. 84) envisage « la sacramentalité comme système de signes permettant la communion entre les hommes et Dieu ». Pour Anne-Isabelle BOUTON-TOUBOLIC (« Pouvoir des signes et liturgie dans l'*Epistula* 55 de Saint Augustin », *Saint Augustin. La Numidie et la société de son temps. Actes du Colloque SEMPAM-AUSONIUS, Bordeaux, 10-11 octobre 2003*, dir. Serge LANCEL, Stéphanie GUÉDON, Louis MAURIN, Bordeaux, de Boccard, 2005, p. 115-129), les sacrements sont une forme de langage, qui repose sur une *eloquentia* répondant aux trois devoirs de l'orateur – un contenu (*docere*), enseigné grâce à des

sacrement, c'est-à-dire le signe sacré (*sacramentum, id est sacrum signum*) du sacrifice invisible<sup>32</sup> ». Pour penser le *sacramentum*, Augustin emprunte des catégories épistémologiques et herméneutiques communes aux différentes formes de platonisme : l'esprit humain s'appuie sur les réalités matérielles, visibles, changeantes et temporaires, pour connaître les réalités spirituelles, invisibles, immuables et éternelles<sup>33</sup>. Les *sacramenta* sont « des sortes de paroles visibles (*quasi visibile verbum*) ». Augustin emploie l'expression aussi bien pour désigner les paroles de l'Écriture, les miracles et les sacrements<sup>34</sup>. Comme tous les *signa*, ils sont en relation avec une *res* : « Il serait trop long de s'expliquer convenablement sur la diversité des signes qui, parce qu'ils se rapportent aux choses divines (*cum ad res diuinas pertinent*), s'appellent des sacrements<sup>35</sup> ». Mais, au-delà de leur diversité de manifestations, qu'il s'agisse des *sacramenta* de l'Ancien Testament<sup>36</sup> ou des rites de la Nouvelle alliance, ces signes désignent une même *res*, le Christ<sup>37</sup> : « Le Christ est la vie de tous les sacrements<sup>38</sup> ». Enfin, l'un des *sacramenta* a un statut à part : « le mystère de Dieu, qui est le Christ (*mysterium Dei, quod est Christus*)<sup>39</sup> », où l'humanité est le signe qui cache et révèle à la fois la divinité.

La définition de *verbum* comme celle de *sacramentum* ont abouti toutes deux à la même évocation du Verbe incarné : en ce sens, au sein de la sacramentalité qui définit pour Augustin l'ensemble du mystère chrétien<sup>40</sup>, rien d'étonnant à ce que les deux ministères aient des points communs. Mais est-il possible de préciser davantage ? Un premier emploi de l'expression *minister uerbi et sacramentorum* indique simplement qu'il s'agit de deux ministères qui incombent aux pasteurs : dans la moitié des cas, l'expression sert de périphrase pour les

---

*similitudines* plaisantes (*placere*), et ayant la capacité d'émouvoir (*mouere*). Voir Cornelius Petrus MAYER, *Die Zeichen in der geistigen Entwicklung und in der Theologie des jungen Augustinus*, Würzburg, Augustinus-Verlag, 1969-1974, t. 1, p. 103 et 330 ; Phillip CARY, *Outward Signs. The Powerlessness of External Things in Augustine's Thought*, Oxford, OUP, 2008.

<sup>32</sup> *De civitate Dei* 10, 5 (BA 34, p. 440) ; cf. *Contra adversarium legis et prophetarum* 2, 34 (CCL 49, 119, 984) ; *In Iohannis evangelium tractatus* 26, 12 (BA 72, p. 512-514) ; *Enarrationes in Psalmos* 65, 17 (CCL 39, 851, 25-26) ; *Sermo* 172, 2 (PL 38, 937).

<sup>33</sup> *De dialectica* 5 (éd. Jan PINBORG, Dordrecht, D. Reidel, 1975, p. 86) ; *De diversis quaestionibus octoginta tribus* 46, 1 (CCL 44A, p. 70-71) sur les Idées ; *Sermo* 272 (PL 38, 1247) ; *Epistula* 98, 9 (CSEL 34.2, p. 530-531). Voir Emmanuel J. CUTRONE, « Sacrements », *Saint Augustin. La Méditerranée et l'Europe*, p. 1266-1275, ici p. 1266 : « Ce qui est vu et expérimenté, ce sont des expressions d'un monde plus vrai, de manière telle que la réalité matérielle devienne un signe qui, à la fois, révèle et voile le monde intérieur ». Sur la familiarité d'Augustin avec la pensée platonicienne dans le domaine des signes, et l'influence de Philon, voir Joachim RITTER, *Mundus intelligibilis. Eine Untersuchung zur Aufnahme und Umwandlung der neuplatonischen Ontologie bei Augustinus*, Frankfurt am Main, V. Klostermann, 1937 ; C. P. MAYER, *Die Zeichen*, t. 1, p. 309-311 ; t. 2, p. 181-189. 282-285.

<sup>34</sup> Pour un relevé et une analyse des occurrences, voir Paweł SAMBOR, « *Quasi visibile verbum* chez Augustin », *La Maison-Dieu*, 287, 2017, p. 23-48.

<sup>35</sup> *Epistula* 138, 7 (CSEL 44, p. 131, 9-11), à Marcellinus, datée de 411/412 d'après le CAG3, consulté le 11/12/2020. Voir Joseph T. LIENHARD, « *Sacramentum* and the Eucharist in St. Augustine », *Thomist*, 77, 2013, p. 173-192.

<sup>36</sup> Pour une liste détaillée des *sacramenta* de l'Écriture, voir Maurice PONTET, *L'exégèse de saint Augustin prédicateur*, Paris, Aubier, 1945, p. 257-303.

<sup>37</sup> H.-M. FÉRET, « *Sacramentum, res* », p. 228, 231 et 241 ; P.-T. CAMELOT, « *Sacramentum* », p. 443-445.

<sup>38</sup> *Sermo* 10, 2 (CCL 41, p. 154, 67).

<sup>39</sup> *Contra Faustum* 12, 32 (BA 18/A, p. 346) ; cf. *Epistula* 187, 34 (CSEL 57, p. 113, 1). Voir Pierre-Thomas CAMELOT, « Le Christ, Sacrement de Dieu », *L'Homme devant Dieu. Mélanges Henri de Lubac*, t. 1. *Exégèse et patristique*, Paris, Aubier, 1963, p. 355-363.

<sup>40</sup> La réalité du mystère chrétien, c'est-à-dire « la convivialité entre Dieu et les hommes, [...] englobant toute l'économie du salut », « s'exprime dans un ordre spécifique, un ordre de signes, assimilable à un langage, [...] qui constitue ce que nous pouvons appeler la sacramentalité » (D. BOURGEOIS, *Être et signifier*, p. 348).

désigner<sup>41</sup>. Augustin la mentionne dès son ordination presbytérale<sup>42</sup>, pour parler de lui<sup>43</sup>, de Paul<sup>44</sup>, d'autres évêques<sup>45</sup> ou de tous les ministres<sup>46</sup>. Possidius, l'évêque de Calama et ami d'Augustin qui fut son premier biographe, la reprend à propos d'Ambroise<sup>47</sup>. Mais ces définitions périphrastiques n'épuisent pas les emplois augustiniens de l'expression. Bien plus : dans la plupart des cas, le contexte suggère que l'association n'est pas due au hasard, mais que ces deux ministères sont rapprochés parce qu'ils présentent des points communs<sup>48</sup> – sans pour autant qu'Augustin les confonde jamais, faisant de l'annonce ou de la prédication de l'Évangile un sacrement ; jamais d'ailleurs il n'emploie le terme *sacramentum* pour la désigner.

## LE RÔLE DU MINISTRE

La plupart des occurrences de « *minister uerbi sacramentorumque* » datent d'avant 411, c'est-à-dire de la période de lutte contre le donatisme : rien d'étonnant donc à ce que les discussions concernent surtout la place respective du ministre et de Dieu dans la dispensation de la parole et des sacrements. Des chrétiens africains, probablement vers 307-309, s'étaient en effet ralliés à un certain Donat après avoir refusé la validité de l'ordination de Caelestius comme évêque de Carthage, au motif que l'un des consécrateurs aurait été un *traditor* durant la persécution de Dioclétien<sup>49</sup>. Ils liaient par là sainteté du ministre et validité des sacrements. Mais, alors qu'ils entendaient cette sainteté en termes ecclésiaux, Augustin l'a toujours comprise (ou a toujours feint de la comprendre ?) comme une sainteté personnelle, et c'est sur ce plan qu'il s'est placé pour leur répondre<sup>50</sup>.

Dans ce contexte, Augustin décrit les relations entre le ministre et ce qui est dispensé, et il le fait dans les mêmes termes pour la prédication et les sacrements.

---

<sup>41</sup> Plusieurs publications analysent l'expression en vue de préciser la doctrine augustiniennne du ministère sacerdotal : Maurice JOURJON, « L'évêque et le peuple de Dieu selon saint Augustin », *Saint Augustin parmi nous*, dir. Henri RONDET *et al.*, Le Puy, Éditions Xavier Mappus, 1954, p. 151-178 ; Ekkart SAUSER, « Gedanken zum priesterlichen Dienst in der Theologie des hl. Augustinus », *Trierer theologische Zeitschrift*, 77, 1968, p. 86-103 ; Pedro LANGA, « La ordenación sacerdotal de san Agustín », *Revista agustiniana*, 33, 1992, p. 51-93, ici p. 70-75 ; A. TRAPÈ, *Il Sacerdote*, p. 138-145.

<sup>42</sup> *Epistula* 21, 3 (CSEL 34.1, p. 51, 14) ; lettre de 391 à son évêque Valère, pour obtenir le temps d'étudier l'Écriture avant de commencer son ministère.

<sup>43</sup> *Confessions* 11, 2 (BA 14, p. 272), de 403 ; *Epistula* 259, 2 (CSEL 57, p. 612, 15), de 408 d'après le CAG 3, consulté le 21/04/2020 : Augustin refuse d'écrire la consolation que lui demandait Corneille, un veuf qui menait une vie dissolue ; se référant à la double mission qui lui est confiée, il lui demande d'abord de se convertir.

<sup>44</sup> *De opere monachorum* 9 (CSEL 41, p. 544, 21-22), de 405-406 ; *Sermo Lambot* 21 = 335K, 2 (PLS 2, 818, 14-15), fête d'un confesseur pontife, date inconnue.

<sup>45</sup> *Sermo Denis* 17 = 301A, 7 (MA, p. 88, 9-10), Bulla Regia, 1/8/399, fête des martyrs maccabées.

<sup>46</sup> *Ad Cresconium* 2, 13 (BA 31, p. 176), de 406-407 ; *Sermo* 296, 1 (MA 1, p. 401, 7), Carthage, 29 juin 411 ; cf. AUGUSTIN (?), *Sermo* 351, 5 (PL 39, 1540, 27-28), ca. 413 ?

<sup>47</sup> POSSIDIUS, *Vita Augustini* 27, 7 (éd. Antoon A. R. BASTIAENSEN, *Vita di Agostino*, Milan, Mondadori, 1975, p. 200).

<sup>48</sup> Le rapport entre prédication et sacrements doit être considéré à la fois au niveau matériel (deux actes liturgiques d'une même célébration) et métaphysique (« La prédication ainsi que les sacrements sont des actes de la Parole », d'après P. SAMBOR, *La Participation sacramentelle*, p. 4. Sa perspective, l'étude des relations entre sacramentaire et anthropologie à partir de la notion de participation, l'éloigne ensuite de cette question.

<sup>49</sup> Michel-Yves PERRIN, « Introduction à l'*Enarratio* 36 », SAINT AUGUSTIN, *Les Commentaires des Psaumes 32-36*, BA 58/B, p. 379-397.

<sup>50</sup> Yves CONGAR, « Introduction », AUGUSTIN, *Traité anti-donatistes*, BA 28, p. 56-60. Augustin opposa spécialement aux donatistes Jr 17, 5 (« Maudit soit celui qui met sa foi dans l'homme »), donnant Paul en exemple avec 1 Co 3,21 (« Que nul ne se glorifie dans l'homme »), cf. *Contra litteras Petiliani* 3, 33 (BA 30, p. 652), de 403-405.

## Un même fondement scripturaire

Tout d'abord, Augustin recourt au même florilège scripturaire pour relativiser l'importance de la sainteté personnelle du ministre. À l'appui de leur thèse, les donatistes invoquaient en effet Mt 7,17.16 : « Tout bon arbre produit de bons fruits, mais l'arbre malade produit de mauvais fruits. Cueille-t-on des raisins sur un buisson d'épines, ou des figes sur des chardons ? » Ils assimilaient l'arbre au ministre, et le fruit à la personne qui reçoit le sacrement<sup>51</sup>, pour en déduire qu'un homme chargé de ses propres fautes ne pouvait en rendre un autre pur. La réponse d'Augustin est constante<sup>52</sup> : l'arbre désigne la personne humaine et les fruits, ses actes. Mais quand un prédicateur mauvais prêche la Parole ou administre un sacrement, il se trouve dans la situation explicitée par Mt 23,3 : « Faites donc et observez tout ce qu'ils peuvent vous dire, mais ne vous réglez pas sur leurs actes, car ils disent et ne font pas<sup>53</sup> ». Il n'en retirera aucun bénéfice pour lui-même, mais sa parole n'en sera pas moins salutaire pour ceux auxquels il s'adresse<sup>54</sup>. De même que, quand Judas baptise, c'est le Christ qui baptise, de même, quand Judas prêche, c'est le Christ qui prêche.

“Si [j'annonce le bien] contre mon gré, je ne serais pas un dispensateur ?” Pierre et tous les autres l'annonçèrent en hommes de bien, Judas l'annonça contre son gré, alors même qu'il était envoyé avec eux. Les premiers méritent une récompense, Judas s'est vu confier une charge. Mais ceux à qui tous ces messagers ont annoncé l'Évangile purent être purifiés et justifiés non par le planteur ou l'arroseur, mais par celui qui fait croître (cf. 1 Co 3,7). Nous n'allons pas dire en effet que Judas n'a pas baptisé, puisqu'il était encore au nombre des disciples quand se passait ce qui est écrit : *Jésus lui-même ne baptisait pas, mais ses disciples* (Jn 4,2)<sup>55</sup>.

Dans ces textes, la situation du ministre de la parole est présentée dans des termes analogues à ceux désignant le rôle du ministre des sacrements : la *validité* de l'acte, pour employer un terme contemporain<sup>56</sup>, est pour Augustin indépendante de la sainteté personnelle du ministre<sup>57</sup>. Cela surprend d'autant plus que, si des siècles d'influence augustiniennne ont habitué à penser

<sup>51</sup> CHRYSOSTOME LATIN, *Sermo* 18 (éd. François-Joseph LEROY, *RBén*, 107, 1997, p. 260, 40-53).

<sup>52</sup> *Contra litteras Petiliani* 2, 13 (BA 30, p. 230), de 401-403 : « L'arbre bon et son bon fruit, l'arbre mauvais et son mauvais fruit, nous comprenons habituellement (*solemus intellegere*) qu'il s'agit de l'homme et de ses œuvres. » Augustin opposa cette même interprétation aux manichéens, qui voyaient dans les deux arbres des natures humaines fondamentalement différentes ; voir Manlio SIMONETTI, « Matteo 7, 17-18 (= Luca 6, 43) dagli gnostici ad Agostino », *Augustinianum*, 16, 1976, p. 271-290 ; Marie PAULIAT, « L'arbre et ses fruits (Mt 12,33 ; Mt 7,17-18.20 ; Lc 6,43-45) », AUGUSTIN D'HIPPONE, *Sermons Dolbeau*, t. 2, BA 77/B, à paraître.

<sup>53</sup> *Contra litteras Petiliani* 2, 13 (BA 30, p. 230), de 401-403 ; *Epistula* 261, 2 (CSEL 57, p. 619), à Audax, date inconnue. Sur les emplois augustiniens de ce verset, nous nous permettons de renvoyer à Marie PAULIAT, « *Cathedram Moysi sedent* (Mt 23, 2). La représentation de l'autorité du prédicateur dans les *Sermones in Matthaeum* d'Augustin d'Hippone », *Les mises en scène de l'autorité dans l'Antiquité. Actes du colloque "Expressions et Représentations de l'Autorité dans les Mondes Anciens"*, ENS de Lyon du 20 au 22 novembre 2013, dir. Laboratoire ERAMA, Nancy, A.D.R.A., 2015, p. 201-213 ; Marie PAULIAT, *Augustin exégète et prédicateur dans les Sermons sur Matthieu*, Paris, IÉA, 2020, p. 240-254.

<sup>54</sup> *Contra litteras Petiliani* 3, 67 (BA 30, p. 730), de 403-405 ; cf. *Epistula* 261, 2 (CSEL 57, p. 618-619).

<sup>55</sup> *Contra litteras Petiliani* 3, 67 (BA 30, p. 730, trad. Guy FINAERT, adaptée). H. MÜLLER, « *Dispenso* », p. 508-509, note ce point. Voir aussi *Contra epistulam Parmeniani* 2, 23 (BA 28, p. 326) : « Même un voleur comme Judas prêcha l'Évangile sans préjudice pour les croyants. »

<sup>56</sup> Pour des raisons de clarté, nous utilisons ponctuellement des termes techniques dont le sens s'est fixé par la suite, sans interpréter pour autant la pensée augustiniennne à partir des catégories du Concile de Trente : l'apport d'Augustin réside précisément dans une vision sacramentelle beaucoup plus ample.

<sup>57</sup> Cela distingue la position augustiniennne de celle d'autres auteurs, notamment Bernard ; voir *infra*, « *Le verbum abbreviatum* du prédicateur, manifestation de la voix trinitaire dans les *Sermons* de Bernard de Clairvaux », p. 000-000.



PAULIAT Marie, « *Minister uerbi et sacramentorum* chez Augustin d’Hippone », *Prédication et sacrements. Enquête sur la représentation de l’acte homilétique dans l’Antiquité et au Moyen-âge*, P. MOLINIÉ – M. PAULIAT éd., coll. *Théologie historique* 134, Paris, Le Cerf, 2023 (ISBN : 9782701017433) p. 151-183.

le fait dans le cas des sacrements<sup>58</sup>, cela n’a rien d’habituel à propos de la prédication, où la part de l’homme est beaucoup plus importante – Augustin lui-même le reconnaît :

Des gens même moins instruits peuvent baptiser parfaitement, mais évangéliser parfaitement, c’est une œuvre bien plus difficile et beaucoup plus rare. Ainsi, le Docteur des Gentils, qui surpassait le plus grand nombre, fut-il envoyé évangéliser et non baptiser, car ceci, beaucoup pouvaient le faire, mais cela, bien peu, parmi lesquels il brillait<sup>59</sup>.

Sur un plan grammatical : la même préposition *per*

Ce parallèle s’observe également au niveau grammatical. En effet, pour désigner l’action de Dieu « par » le ministre des sacrements, Augustin emploie toujours la préposition *per*, à l’exclusion de tout autre, de *ab* spécialement, qui renvoie à la part humaine de l’acte ou au Christ, auteur du baptême : *a Christo, per ministrum*.

Ces *sacramenta* sont vrais et saints par eux-mêmes, à cause du Dieu vrai et saint à qui ils appartiennent, et ainsi il peut arriver que, en rejoignant la société du peuple de Dieu, on trouve un homme par lequel on est facilement baptisé (*a quo facile baptizetur*), et qu’on en choisisse un autre comme salutaire exemple. Il est en effet certain que le sacrement du Christ est saint, même s’il a été administré par le ministère d’un homme moins saint ou nullement saint (*per minus sanctum vel non sanctum hominem ministratum est*)<sup>60</sup>.

Une telle répartition des prépositions a probablement été facilitée par les usages courants de la langue latine<sup>61</sup>. Or *per* est également utilisé à propos de l’action de Dieu dans le ministre de la parole :

Quand le Seigneur distribue par les pasteurs bons comme par les pasteurs mauvais sa parole ou son sacrement (*per pastores bonos et per pastores malos verbum suum sacramentumque*), c’est lui qui fait pâître, car il dit en parlant de lui-même : *qu’il n’y ait qu’un troupeau et un pasteur* (Jn 10,16)<sup>62</sup>.

Par ailleurs, la préposition *per*, employée à propos de l’inspiration des Écritures, met la prédication en parallèle avec cette dernière<sup>63</sup>. Le binôme bien connu *bibere-ructare*,

---

<sup>58</sup> Sur la validité du baptême indépendamment de la sainteté personnelle du ministre, voir Rémi CRESPIEN, *Ministère et sainteté. Pastorale du clergé et solution de la crise donatiste dans la vie et la doctrine de saint Augustin*, Paris, IÉA, 1965, p. 233-238.

<sup>59</sup> *Contra litteras Petilianii* 3, 68 (BA 30, p. 732-734, trad. Guy FINAERT, adaptée). Voir *supra*, « Au fondement de l’économie sacramentelle. La prédication chez Jean Chrysostome », p. 000.

<sup>60</sup> *Ad Cresconium* 4, 24 (CSEL 52, p. 524, 18-23). Cf. *Contra litteras Petilianii* 2, 13 (BA 30, p. 230), de 401-403. Voir R. CRESPIEN, *Ministère et sainteté*, p. 244 ; Émilien LAMIRANDE, « Le rôle du ministre de la Parole et des sacrements », AUGUSTIN D’HIPHONE, *Traité anti-Donatistes V*, BA 32, p. 745-746.

<sup>61</sup> Dans la langue classique, *per* et *ab* ont été utilisés ensemble pour distinguer deux rapports différents à une même action. Cf. CICÉRON, *Pro Sex. Roscio Amerino oratio* 80 (CUF, p. 31) : « C’étaient des meurtres en masse ? Quels en étaient les agents et les instigateurs (*per quos et a quibus*) ? » ; VALÈRE MAXIME 5, 4 ext. 5 (CUF, p. 111) : « Il leur fit demander par une délégation... (*Interrogati ... ab eo per legatos*) ».

<sup>62</sup> *Ad Cresconium* 3, 9 (BA 31, p. 282), de 406-407.

<sup>63</sup> Dany DIDEBERG, « *Inspiratio* », *Augustinus-Lexikon*, 3, c. 630-635, ici c. 634. Cf. F. SCHNITZLER, *Zur Theologie der Verkündigung*, p. 107 : « Augustin peut dire au sujet de sa prédication que sa parole provient du même Esprit (*er spreche aus demselben Geist*) que ceux – c’est-à-dire les prophètes et les apôtres – qui ont proclamé la Parole de Dieu avant lui. » Il s’appuie notamment sur *In Iohannis evangelium tractatus* 12, 5 (BA 71, p. 640, trad. Marie-François BERROUARD) : « Un Psaume est chanté, c’est la voix de l’Esprit (*vox est*

qu'Augustin emploie tout autant à propos de saint Jean que des autres prédicateurs<sup>64</sup>, ou encore à l'image du prédicateur comme *vas*, récipient, que l'Esprit remplit<sup>65</sup>, confirme ce parallèle. Ces considérations théoriques se traduisent dans la pratique : Augustin rappelle volontiers qu'il donne ce qu'il a reçu du Seigneur<sup>66</sup>.

Cet emploi de *per* n'est pas exclusif. Dans le *De doctrina christiana*, influencé par une citation de Mt 10,19-20, Augustin utilise la préposition *in* pour désigner les rôles respectifs de l'Esprit Saint et du prédicateur :

*N'ayez souci ni de la manière de parler ni de ce que vous direz car vous sera donné en temps voulu ce que vous devez dire. Car ce n'est pas vous qui parlez, c'est l'Esprit de votre Père qui parle en vous (in uobis) (Mt 10,19-20). Si donc l'Esprit Saint parle en ceux qui sont livrés aux persécuteurs (in eis qui persequentibus traduntur) pour le Christ, pourquoi ne parlerait-il pas aussi en ceux qui livrent le Christ à ceux qui apprennent (in eis qui tradunt discentibus Christum)<sup>67</sup> ?*

Le jeu de mots paraît facile, mais l'application de Mt 10,19-20 à la prédication, propre à Augustin et à ses épigones<sup>68</sup>, n'est pas un hapax chez lui : elle se trouve également dans le *Sermon Lambot* 9<sup>69</sup>. Or, dans le *Sermo* 2, Augustin emploie ce même verset à propos de l'inspiration des auteurs sacrés, conformément à l'emploi le plus répandu dans la tradition<sup>70</sup>.

Inspiration, prédication et sacrements sont associés dans l'*Enarratio* 126, prêchée durant l'hiver 406-407. Augustin rappelle d'abord que l'inspiration à l'œuvre dans le roi Salomon – à qui, d'après son titre, le Psaume 126 est attribué – n'est pas altérée par les méfaits qu'il a commis :

---

*spiritus*) ; l'Évangile est lu, c'est la voix de l'Esprit ; la parole de Dieu est prêchée (*sonat sermo divinus*), c'est la voix de l'Esprit. »

<sup>64</sup> Dany DIDEBERG, « Saint Jean, le disciple bien-aimé, révélateur des secrets du Verbe », *Saint Augustin et la Bible*, dir. Anne-Marie LA BONNARDIÈRE, Paris, Beauchesne, 1986, p. 189-201 ; Jean-Louis CHRÉTIEN, *Saint Augustin et les actes de parole*, Paris, PUF, 2002, p. 37-49.

<sup>65</sup> F. SCHNITZLER, *Zur Theologie der Verkündigung*, p. 127-129 ; George P. LAWLESS, « Augustine of Hippo as Preacher », *Saint Augustine the Bishop. A Book of Essays*, dir. Fannie LEMOINE, Christopher KLEINHENZ, New York, Garland Pub., 1994, p. 13-37 ; *id.*, « Prédication », *Saint Augustin. La Méditerranée et l'Europe*, p. 1175-1179, ici p. 1176.

<sup>66</sup> Par exemple *Enarrationes in Psalmos* 109, 1 (BA 66, p. 90), de 417-418 ; *Enarrationes in Psalmos* 126, 1 (CCL 40, p. 1856, 18-19), hiver 406-407 ; *Sermo* 52, 1 (CCL 41 Aa, p. 52, 6-8), de 414-415.

<sup>67</sup> *De doctrina christiana* 4, 32 (BA 11/2, p. 368, trad. Madeleine MOREAU, adaptée).

<sup>68</sup> Sur les applications médiévales de Mt 10,20 à la prédication, voir Johannes B. SCHNEYER, « Die Heilsbedeutung der Predigt in der Auffassung katholischer Prediger. Ein historischer Beitrag zur Theologie der Predigt », *ZKTh*, 84, 1962, p. 152-170, ici p. 155 et 157.

<sup>69</sup> *Sermo Lambot* 9 = 299F (PLS 2, 788, 44 –789, 3) : « Le jour de cette solennité nous exhorte à parler des martyrs du Christ, c'est-à-dire des témoins du Christ qui n'ont pas eu honte de confesser son nom devant les hommes. Que celui qui a dit : *N'ayez pas souci de ce que vous direz (Mt 10,19) car l'Esprit Saint vous enseignera ce qu'il vous faudra dire (Lc 12,12)*, nous donne de vous dire ce qui vous est utile. » Voir Marie PAULIAT, « *Tradi pro Christo, tradere Christum* : Mt 10, 20 dans le *De doctrina christiana*, une interprétation isolée ? », communication lors du XVIII<sup>e</sup> International Conference on Patristic Studies, Oxford, sous presse dans la collection *Studia Patristica*. Par ailleurs, la construction transitive « livrer le Christ », *Christum tradere*, est centrale ; nous y reviendrons.

<sup>70</sup> *Sermo* 2, 5 (CCL 41, p. 13, 143-147), de 404-405 ; AMBROISE DE MILAN, *Epistula* 55, 10 (CSEL 82.2, p. 81) ; *De Spiritu sancto* 1, 2, 29 (CSEL 79, p. 28). Voir Geoffrey W. H. LAMPE, « Martyrdom and Inspiration », *Suffering and Martyrdom in the New Testament*, dir. William HORBURY, Brian MCNEIL, Cambridge, CUP, 1981, p. 118-135 (p. 122-124 sur l'Ancien Testament, p. 124-135 sur le Nouveau, p. 126-129 sur les premiers siècles).

PAULIAT Marie, « *Minister uerbi et sacramentorum* chez Augustin d'Hippone », *Prédication et sacrements. Enquête sur la représentation de l'acte homilétique dans l'Antiquité et au Moyen-âge*, P. MOLINIÉ – M. PAULIAT éd., coll. *Théologie historique* 134, Paris, Le Cerf, 2023 (ISBN : 9782701017433) p. 151-183.

Si, du fait de son péché, les paroles qui ont été dites par [Salomon] (*per eum*) étaient effacées, on estimerait qu'il les avait dites lui-même, non qu'elles avaient été dites par lui (*per illum*). La miséricorde de Dieu et son Esprit ont donc très bien fait en cela aussi, de sorte que tout ce qui a été dit de bien par Salomon a été attribué à Dieu, mais que le péché de l'homme a été attribué à l'homme<sup>71</sup>.

Le commentaire de Ps 126,1 suit immédiatement :

*Si le Seigneur ne bâtit la maison, les bâtisseurs ont travaillé en vain* (Ps 126,1). Le Seigneur édifie donc la maison, le Seigneur Jésus édifie sa maison. Ils sont nombreux à travailler à la construction, mais si lui, il ne la bâtit pas, *les bâtisseurs ont travaillé en vain*. Qui sont *les bâtisseurs qui travaillent* ? Tous ceux qui, dans l'Église, prêchent la Parole de Dieu, les ministres des sacrements de Dieu (*Omnes qui in ecclesia praedicant verbum Dei, ministri sacramentorum Dei*). Tous, nous courons, tous, nous travaillons, tous, nous édifions, en ce moment ; et avant nous aussi, ils ont couru, ils ont travaillé, ils ont édifié. Mais *si le Seigneur ne bâtit la maison, les bâtisseurs ont travaillé en vain* (Ps 126,1)<sup>72</sup>.

Ces exemples confortent l'impression d'un *continuum* ou d'une porosité dans la pensée augustinienne entre les différentes manières dont Dieu intervient dans l'histoire des hommes : Augustin pense l'action de Dieu *per ministrum* d'une manière analogique dans le cas des sacrements et de la prédication<sup>73</sup>.

#### LES EFFETS DES MINISTÈRES

D'autres passages suggèrent par ailleurs un second point commun entre ces deux ministères : leurs effets chez ceux qui les reçoivent.

#### Édification de l'Église

Les extraits de l'*Enarratio* 126 cités plus haut attribuaient à la prédication et aux sacrements l'édification de l'Église, sans doute parce que Ps 126,1 mentionne le terme *maison*. L'affirmation se trouve également dans l'*Enarratio* 95, datée de 405-411 :

La maison du Seigneur notre Dieu se construit, oui, elle se construit. C'est un fait, c'est une réalité : c'est elle que bâtissent nos voix, elle que bâtissent nos lectures, elle que bâtit la prédication de l'Évangile de par le monde entier (*hoc voces istae agunt, hoc lectiones, hoc praedicatio Evangelii toto orbe terrarum*). Jusqu'à présent, elle se construit<sup>74</sup>.

De fait, dans le *De doctrina christiana* 3, Augustin affirme que la *res* de l'Écriture est la charité, ainsi que le Christ et l'Église<sup>75</sup>. Il est difficile de ne pas lier ce thème au *Sermon* 272,

<sup>71</sup> *Enarrationes in Psalmos* 126, 2 (CCL 40, p. 1857, 7-11), datation d'après Anne-Marie LA BONNARDIÈRE, *Recherches de chronologie augustinienne*, Paris, IÉA, 1965, p. 19-62.

<sup>72</sup> *Enarrationes in Psalmos* 126, 2 (CCL 40, p. 1857, 41-53).

<sup>73</sup> Mais Augustin ne s'intéresse pas au type de causalité à l'œuvre alors, contrairement à ce que feront les médiévaux (J. B. SCHNEYER, « Die Heilsbedeutung », p. 154-158).

<sup>74</sup> *Enarrationes in Psalmos* 95, 2 (CCL 39, p. 1343, 34-37), de 406-407. Pour la portée sémantique et théologique de *domus* dans la doctrine augustinienne de l'Église, voir Joseph RATZINGER, *Peuple et maison de Dieu dans l'ecclésiologie de Saint Augustin* (trad. Eric IBORRA), Paris, Artège Lethielleux, 2017, p. 317-321.

<sup>75</sup> Hermann J. SIEBEN, « Die res der Bibel. Eine Analyse von Augustinus, *De doct. christ.* I-III », *RÉAug*, 21, 1975, p. 72-90, ici p. 88-89.

adressé aux néophytes un jour de Pâques, entre 405 et 411 probablement, pour les introduire à la célébration de l'eucharistie. La *res* de l'eucharistie n'est pas seulement le corps du Christ Jésus, mais le Christ total, l'Église<sup>76</sup>, que l'eucharistie construit :

[Le pain et le vin], frères, sont appelés "sacrements" parce qu'en eux, on voit une chose et on en saisit une autre : ce qui est vu a une forme matérielle, ce qui est saisi a un fruit spirituel (*quod videtur, speciem habet corporalem, quod intellegitur, fructum habet spiritualem*). Si tu veux saisir ce qu'est le corps du Christ, écoute l'Apôtre dire aux fidèles : *Vous êtes le Corps du Christ, et ses membres* (1 Co 12,27). Si donc vous êtes le Corps du Christ et ses membres, c'est votre mystère qui est placé sur la table du Seigneur : vous recevez votre mystère<sup>77</sup>.

L'homélie liturgique, moment du partage de la Parole comme la communion est celui du partage du Pain, rassemble donc l'assemblée qui écoute et la constitue en un seul Corps autour de la Parole de Dieu, l'incorporant au Corps du Christ qu'est l'Église<sup>78</sup>. Ces éléments théoriques sur l'édification de l'Église grâce à la prédication se retrouvent dans la pratique d'Augustin : celui-ci développe par exemple une exégèse « inclusive » afin que toute l'assemblée soit concernée par un verset qui paraissait ne devoir concerner qu'une partie d'entre elle<sup>79</sup>.

## Salut

L'édification de l'Église n'est pas le seul effet qu'Augustin attribue à l'action de Dieu par la parole et les sacrements : baptême<sup>80</sup> et prédication sont liés au salut. Dans l'*Epistula* 261 (de date inconnue), Augustin refuse un certain nombre des titres que son correspondant, Audax, lui avait attribués pour le flatter et obtenir des réponses à ses questions (par exemple « oracle de la Loi », « consécrateur de la justice », « restaurateur de la gloire spirituelle »). En revanche, il accepte le titre de « dispensateur du salut éternel » :

Dispensateur du salut éternel (*dispensator plane salutis aeternae*), je le suis certainement, comme tant d'autres compagnons dans le service de Dieu. Si j'accomplis cette tâche de bon gré, je reçois une récompense, si je l'accomplis à contre cœur, c'est seulement une dispensation qui m'est confiée (1 Co 9,17). Car être le dispensateur de ce salut par la parole et le sacrement (*salutis illius dispensatorem per verbum et sacramentum*) ne suffit pas pour y avoir part<sup>81</sup>.

---

<sup>76</sup> P.-T. CAMELOT, « *Sacramentum* », p. 448.

<sup>77</sup> *Sermo* 272 (PL 38, 1247, 2-10). Voir Marie-François BERROUARD, « O sacramentum pietatis, o signum unitatis, o uinculum caritatis », AUGUSTIN D'HIPPONE, *Homélie sur l'Évangile de saint Jean*, BA 72, p. 814-815 ; Segundo F. FLOREZ, « La Eucaristia sacramentum unitatis en la eclesiologia de San Agustin », *La Ciudad de Dios*, 177, p. 1964, p. 607-634 ; J. RATZINGER, *Peuple et maison de Dieu*, p. 287-291 ; G. MADEC, « Christus », c. 863-864 ; D. DIDEBERG, « Dilectio », c. 445-446. L'image fréquente, héritée de Cyprien, est celle des grains nombreux qui forment un seul pain (Marie-François BERROUARD, « Le symbolisme du pain et du vin », BA 72, p. 822-823).

<sup>78</sup> Gilles BROCARD, « *Prêcher, c'est instruire, plaire et toucher* ». *La parole de la prédication dans le sermon 137 de Saint Augustin. Les enjeux théologiques de l'acte homilétique dans la liturgie eucharistique*, Mémoire dactylographié préparé à l'Institut Catholique de Paris sous la direction de Francine CULDANT, soutenu en 1993, p. 90.

<sup>79</sup> Marie PAULIAT, « Mt 12, 46-50 dans la prédication d'Augustin. Exégèse inclusive et questions de genre », *RÉAug*, 65, 2019, p. 73-98.

<sup>80</sup> *Contra litteras Petilianii* 2, 13 (BA 30, p. 230), de 401-403 : Dieu rend l'innocence au nouveau baptisé.

<sup>81</sup> *Epistula* 261, 2 (CSEL 57, p. 618, 19-24), à Audax, date inconnue. Pour un commentaire détaillé de ce passage, spécialement de son ironie, voir H. MÜLLER, « *Dispensio* », p. 503-506.

Le ministère de la Parole est donc un moyen de salut<sup>82</sup>. Augustin le déclare dès le *Contra epistulam Parmeniani* : Paul savait « ... qu'annoncer sans pureté une chose pure est funeste pour [les prédicateurs], mais que c'est salutaire pour ceux qui, écoutant à travers eux des choses bonnes et vraies, en profitent pour leur salut<sup>83</sup> ». L'affirmation est reprise dans le dernier livre du *De doctrina christiana* :

Si en effet la reine Esther, avant de s'adresser au roi pour le salut temporel de sa nation, pria pour que Dieu mît sur ses lèvres les paroles qui convenaient (Est 14,33), combien plus doit prier, afin de recevoir un pareil don (*munus*), celui qui, par sa parole et par son savoir, travaille au salut éternel des hommes (*pro aeterna hominum salute in verbo et doctrina laborat*)<sup>84</sup>.

Pour Augustin, la prédication travaille donc au salut, de façon complémentaire par rapport au baptême<sup>85</sup>. Elle se situe en amont de celui-ci, qui seul efface le péché originel<sup>86</sup>. 1 Co 1,21 l'affirme : « C'est par la folie de la prédication que Dieu a jugé bon de sauver ceux qui croient<sup>87</sup> » – ceux qui embrassent la foi parviennent, par elle, au salut<sup>88</sup>. Les commentaires augustiniens de 1 Co 3,7 (« Celui qui plante n'est rien, celui qui arrose n'est rien : Dieu seul compte, lui qui fait croître<sup>89</sup> ») suggèrent que son rôle salutaire s'étend également en aval du baptême, lors de la croissance de la grâce.

### Purification et justification

Un passage du *Contra litteras Petiliani* explicite les modalités d'action conjointes de la Parole et du sacrement :

Je veux savoir si le ministre du Christ n'est vraiment rien du tout. Qui pourrait dire cela ? De quelle manière alors est-il vrai de dire : *Celui qui plante n'est rien, celui qui arrose n'est rien, mais celui qui donne la croissance, c'est Dieu* (1 Co 3,7), sinon qu'il est quelque chose et qu'il n'est rien sous deux rapports différents ? Pour administrer et dispenser la parole et le sacrement (*ad ministrandum et dispensandum verbum ac sacramentum*), il est quelque chose ; mais pour purifier et justifier (*ad mundandum autem et iustificandum*), il n'est rien, car seul agit au cœur de l'homme celui qui a créé l'homme tout entier et qui, restant Dieu, s'est fait homme, lui dont il a été dit : *Par la foi, il purifie leur cœur* (Ac 15,9), et : *Croyant en celui qui justifie l'impie* (Rm 4,5)<sup>90</sup>.

Les sacrements et la prédication visent la purification. S'il est habituel d'attribuer cette œuvre au baptême, il paraît plus surprenant de l'assigner à la prédication. Pourtant, puisque le but de cette dernière est de faire naître la foi, qui purifie, l'association n'a rien que de logique<sup>91</sup>.

---

<sup>82</sup> Pour une histoire de cette affirmation, voir J. B. SCHNEYER, « Die Heilsbedeutung », p. 164-169.

<sup>83</sup> *Contra epistulam Parmeniani* 2, 24 (BA 28, p. 332).

<sup>84</sup> *De doctrina christiana* 4, 63 (BA 11/2, p. 424, trad. Madeleine MOREAU).

<sup>85</sup> Pierre-Thomas CAMELOT, « *Sacramentum fidei* », *Augustinus Magister. Congrès International Augustinien, Paris, 21-24 Septembre 1954*, t. 2, Paris, IÉA, 1954, p. 891-896, ici p. 892-893.

<sup>86</sup> V. GROSSI, « Baptismus », *Augustinus-Lexikon*, 1, Bâle, Schwabe, 1986-1994, c. 583-591, ici c. 589-591.

<sup>87</sup> *Epistula* 169, 3 (CSEL 44, p. 613). Cf. Rm 10,13-14 (« Quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. [...] Et comment l'entendraient-ils, si personne ne le prêche ? »).

<sup>88</sup> *Enarrationes in Psalmos* 115, 1 (BA 66, p. 362), du 17-24 avril 404.

<sup>89</sup> Cf. par exemple *Sermo* 101, 3-4 (SPM 1, p. 47-48). Pour un bref commentaire des emplois de 1 Co 3,6-7, voir Pierre-Marie HOMBERT, *Nouvelles recherches de chronologie augustiniennne*, Paris, IÉA, 2000, p. 242.

<sup>90</sup> *Contra litteras Petiliani* 3, 66 (BA 30, p. 728).

<sup>91</sup> Jean PLAGNIEUX, « La foi purifiante chez saint Augustin », *Saint Grégoire de Nazianze théologien*, Paris, Éditions franciscaines, 1952, p. 413-424.

De fait, dans le *Sermo* 88, à la même époque que le *Contra litteras Petilianus*, Augustin rattache la purification à la prédication :

Toute notre application, frères, durant cette vie, consiste en la guérison de l’œil du cœur, ce qui nous permettra de voir Dieu. Tel est le but que vise la célébration des saints mystères, le but de la prédication de la Parole de Dieu, le but des exhortations morales de l’Église, [...] le but unique que poursuivent les divines et saintes Lettres : purifier notre intérieur de ce qui nous empêche de contempler Dieu (*ut purgetur illud interius ab ea re quae nos impedit ab aspectu Dei*)<sup>92</sup>.

De fait, celui qui reçoit la prédication et les sacrements doit croire. Le passage du *Contra litteras Petilianus* l’évoque par les citations bibliques qui le concluent : « Par la foi, il purifie leur cœur » (Ac 15,9) et : « Croyant en celui qui justifie l’impie » (Rm 4,5). De même que le baptême ne purifie que ceux qui accueillent par la foi le mystère du Christ et s’ouvrent par elle à sa puissance de salut<sup>93</sup>, de même, l’homme doit accueillir avec foi la parole pour en être illuminé<sup>94</sup>. On peut *habere baptismum*, avoir le baptême, sans l’*habere utiliter, salubriter, ad salutem* ; de même, on peut écouter un sermon sans porter les fruits attendus. Une prédication peut donc être *valide* (si elle est conforme à la foi de l’Église) sans être *fructueuse*.

#### LES CONDITIONS DE L’EFFICACITÉ DE LA PRÉDICATION ET DES SACREMENTS

Pour Augustin, la prédication, à l’instar des sacrements mais sans confusion avec eux, contribue donc à édifier l’Église, à dispenser le salut et à purifier le croyant. Il va de soi que ces effets ne sont pas automatiques : à quelles conditions la prédication et les sacrements atteignent-ils leurs objectifs<sup>95</sup> ?

#### Action intérieure de Dieu et action extérieure du ministre

La dynamique de purification et de justification évoquée dans le texte précédent mobilise une distinction entre l’action de Dieu à l’intérieur de l’homme et l’action extérieure du ministre : « Seul agit au cœur de l’homme celui qui a créé l’homme tout entier », ce qui s’applique aussi bien au baptême qu’à la prédication. Augustin distingue en effet le *sacramentum* extérieur (rite du baptême ou de l’eucharistie) et la *virtus* ou *vis sacramenti*, qui lui assure son efficacité<sup>96</sup>. Dans le cas du *ministerium uerbi*, Augustin associe aussi l’action extérieure du prédicateur à une action divine intérieure. Une allusion semblable se trouve dans l’*Enarratio* 126 ; elle fait suite aux passages cités plus haut :

<sup>92</sup> *Sermo* 88, 5 (RBén, 94, 1984, p. 79, 128 – p. 80, 136).

<sup>93</sup> Marie-François BERROUARD, « Le *Tractatus* 80, 3 in *Iohannis Evangelium* de saint Augustin : La parole, le sacrement et la foi », *RÉAug*, 33, 1987, p. 235-254, ici p. 242.

<sup>94</sup> *De magistro* 38 (BA 6, p. 136-140) ; *In Iohannis evangelium tractatus* 1, 7 (BA 71, p. 140-142).

<sup>95</sup> Le fondement épistémologique de la réflexion augustinienne est bien sûr la matrice platonicienne et l’ensemble de la doctrine sur le *signum* et la *res* que nous évoquions dans les prolégomènes.

<sup>96</sup> Par exemple, *In Iohannis evangelium tractatus* 26, 11 (BA 72, p. 508), de début août 414 ; parallèles p. 508, n. 93 ; *Enarrationes in Psalmos* 77, 2 (CCL 39, p. 1067, 36). Voir d’autres occurrences dans H.-M. FÉRET, « *Sacramentum, res* », p. 243. Selon lui, la *virtus* des sacrements ne se superpose pas à leur *res* ; tout au plus est-il possible de dire, « si l’on veut, en vocabulaire augustinien, qualifier de *res* la grâce du sacrement, c’est à la condition de préciser que le *sacramentum* de cette *res* est non pas directement le sacrement envisagé, mais le mystère particulier du Christ auquel ce sacrement se réfère lui-même comme à sa *res* propre » (p. 243). Voir aussi Marie-François BERROUARD, « Pour une réflexion sur le “*sacramentum*” augustinien. La manne et l’eucharistie dans le *Tractatus XXVI, 11-12 in Iohannis Evangelium* », *Forma Futuri*, Turin, Bottega d’Erasmus, 1975, p. 830-844, ici p. 836. L’association de la *virtus sacramenti* à la grâce a été discutée ; voir R. DODARO, « *Sacramentum* », c. 1275.

Nous, nous parlons au-dehors ; lui, il édifie à l'intérieur (*nos ergo loquimur foris, ille aedificat intus*). La façon dont vous écoutez, nous la remarquons, mais ce que vous pensez, seul le sait celui qui voit vos pensées. C'est lui qui édifie, lui qui avertit, lui qui effraie, lui qui ouvre l'intelligence, lui qui applique votre esprit à la foi. Et pourtant nous travaillons nous aussi, comme ouvriers (*tamen laboramus et nos tamquam operarii*) ; mais *si le Seigneur ne bâtit la maison, les bâtisseurs ont travaillé en vain* (Ps 126,1)<sup>97</sup>.

De telles affirmations rejoignent le thème bien connu du « Maître intérieur »<sup>98</sup> : si le Christ n'enseigne pas à l'intérieur lorsque les mots frappent les oreilles, l'enseignement est vain, car seul le Maître intérieur fait percevoir la vérité de l'enseignement délivré<sup>99</sup>. Le *Tractatus 3 sur la Première Épître de saint Jean*, prêché durant l'octave de Pâques 407<sup>100</sup>, reprend ce thème à propos de la prédication, avec une citation de 1 Co 3,6-7, comme dans le *Contra litteras Petilianus* 3, 66. Augustin se préoccupe-t-il d'articuler la théorie du « Maître intérieur » et la *virtus sacramentalis*, ou encore d'expliquer le passage de l'ordre de la pensée (juger la vérité de la prédication) à l'ordre de l'action (mettre en pratique la prédication) ? Le *Tractatus 40 sur l'Évangile de Jean* suggère plutôt qu'il s'arrête prudemment au seuil de cette question.

L'évêque a parlé ; quelqu'un demande : « Qu'a-t-il dit ? » Tu réponds en rapportant ce qu'il a dit et tu ajoutes : « Il a dit vrai ». Alors l'autre qui n'a pas compris insiste : « Qu'a-t-il dit ? », demande-t-il, ou bien « Qu'est-ce que tu loues ? » Les deux m'ont entendu, c'est aux deux que j'ai parlé, mais Dieu n'a parlé qu'à l'un d'entre eux. S'il est permis de comparer les petites choses aux grandes, car que sommes-nous par rapport à Dieu ? Dieu fait en nous incorporellement et spirituellement je ne sais quoi (*nescio quid incorporaliter et spiritaliter facit in nobis deus*) qui n'est ni un son qui frapperait l'oreille, ni une couleur que les yeux distingueraient, ni une odeur qui serait saisie par le nez, ni une saveur que le palais apprécierait, ni une impression dure ou douce qui s'offrirait au toucher ; c'est pourtant quelque chose, qu'il est facile de sentir, mais qu'il est impossible d'expliquer (*tamen aliquid est quod sentire facile est, explicare impossibile est*)<sup>101</sup>.

Dans le cas du ministère de la Parole comme de celui des sacrements, la dispensation extérieure est donc accompagnée d'une action intérieure de Dieu, sans qu'il soit possible de préciser davantage un éventuel lien entre les deux.

Le contenu : le Christ, « Pain descendu du ciel »

Certains textes mettent l'accent non pas sur le ministre ou l'auditeur, mais sur le contenu de la parole et des sacrements : le Christ<sup>102</sup>. L'un des passages les plus intéressants se trouve dans l'*Enarratio* 103, à propos de Ps 103,13-14 : « La terre sera rassasiée du fruit de tes œuvres, en produisant le foin pour les bêtes de somme et l'herbe pour le service des hommes, pour tirer le

<sup>97</sup> *Enarrationes in Psalmos* 126, 2 (CCL 40, p. 1858, 47-53).

<sup>98</sup> Sur ce thème, voir I. BOCHET, « L'Écriture et le Maître Intérieur ».

<sup>99</sup> *De Magistro* 29-46 (CCL 29, p. 188-203) ; *Epistula* 266, 4 (CSEL 57, p. 650), à Florentina. Voir Isabelle BOCHET, « Grâce et médiations humaines », AUGUSTIN D'HIPPONE, *La doctrine chrétienne*, BA 11/2, p. 433-438.

<sup>100</sup> *In epistolam Iohannis ad Parthos tractatus* 3, 13, BA 76, p. 174-178.

<sup>101</sup> *In Iohannis evangelium tractatus* 40, 5 (BA 74, p. 311).

<sup>102</sup> Se basant sur les commentaires de 1 Co 9,17 et Ph 1,15-18, Andries D. R. POLMAN affirme que la puissance de la prédication vient précisément de là. Le Christ ne nourrit les fidèles et l'Esprit Saint n'agit que quand le Christ est prêché. L'effet de la prédication vient de son contenu ; elle est efficace quand le Christ est prêché (*The Word of God according to St. Augustine* [trad. Arnold J. POMERANS], Londres, Hodder and Stoughton, 1961, p. 139-140).

pain de la terre ». Augustin a précédemment montré que les *bêtes de somme* désignaient ici les prédicateurs de l'Évangile, en écho à 1 Co 9,14 (« Le Seigneur a ordonné à ceux qui annoncent l'Évangile de vivre de l'Évangile ») et à Lc 10,7-8 (« Mangez et buvez ce qu'on vous donnera, car le travailleur mérite son salaire »). Il appelle ensuite les fidèles à nourrir leurs pasteurs, dont beaucoup sont pauvres :

Heureux ceux qui font cela, heureux ceux qui écoutent ces paroles et portent du fruit, heureux ceux qui ne chantent pas en vain : *La terre sera rassasiée du fruit de tes œuvres, en produisant le foin pour les bêtes de somme et l'herbe pour le service des hommes* (Ps 103,13-14). Dans quel but ? Pour *tirer le pain de la terre* (Ps 103,14). Quel pain ? Le Christ. De quelle terre ? De Pierre, de Paul, de tous les autres dispensateurs de la vérité. Écoute, il s'agit bien de cette terre : *Nous portons, dit-il, ce trésor dans des vases de terre, pour qu'apparaisse l'éminence de la puissance de Dieu* (2 Co 4,7). C'est lui, le pain qui descend du ciel (cf. Jn 6,33) pour être tiré de la terre lorsqu'il est prêché par la chair de ses serviteurs. La terre produit le foin pour tirer le pain de la terre. Quelle terre produit le foin ? Les peuples pieux, les peuples saints. Pour que le pain soit tiré de quelle terre ? Pour que la Parole de Dieu soit tirée des apôtres, des dispensateurs des sacrements de Dieu, qui marchent sur cette terre, qui ont un corps terrestre (*verbum Dei de apostolis, de dispensatoribus sacramentorum Dei, adhuc in terra ambulantis, adhuc corpus terrenum portantibus*)<sup>103</sup>.

Ici, le mot *terre* désigne à la fois les peuples chrétiens qui nourrissent les *bêtes de somme*, leurs pasteurs (Ps 103,14), et les prédicateurs, *vases de terre* (2 Co 4,7<sup>104</sup>) desquels est tiré le Christ. Surtout, c'est bien le Christ, « pain descendu du ciel »<sup>105</sup>, qui est donné aussi bien dans les sacrements que dans la prédication, deux nourritures indispensables au peuple de Dieu<sup>106</sup>. On retrouve le même jeu d'images dans le *Sermon 292* :

Qu'aucun serviteur ne s'attribue donc la puissance de son Seigneur ! Qu'il se réjouisse de faire partie de la famille et, s'il est responsable d'un service, qu'il donne en temps voulu la nourriture à ses compagnons de service – mais en vivant lui aussi de cette nourriture, non en les faisant vivre de lui (*sed unde et ipse vivat, non ut de ipso illi vivat*) ! De fait, qu'est-ce que donner la nourriture en temps voulu, sinon donner le Christ, louer le Christ, exalter le Christ, prêcher le Christ ? C'est cela, donner la nourriture en temps voulu, car pour devenir lui-même la nourriture des bêtes de somme qui le servent, le Christ est né dans une mangeoire (*ut esset ipse Christus cibaria iumentorum suorum, natus in praesepe positus est*)<sup>107</sup>.

---

<sup>103</sup> *Enarrationes in Psalmos* 103, *Sermo* 3, 12 (CCL 40, p. 1511, 38-50).

<sup>104</sup> Cf. *Sermo* 51, 1 (CCL 41 Aa, p. 9, 13-14) : Augustin s'y applique le verset à lui-même. Cf. *Sermo* 88, 23 (CCL 41 Ab, p. 492, 596-598), avec une allusion à Rm 9,21.

<sup>105</sup> Sur l'association bien connue le pain de la Parole et le pain eucharistique, voir la bibliographie indiquée dans l'introduction, p. 000, n. 000, ainsi que les articles d'Arnaud Perrot sur Origène, de Pierre Molinié sur Jean Chrysostome et de Paul Mattei sur Jérôme. Nous nous limitons ici aux occurrences liées à l'expression étudiée, mais Augustin emploie régulièrement l'image du pain de la Parole, par exemple : *In Iohannis evangelium tractatus* 34, 1 (BA 73<sup>A</sup>, p. 116 : « le pain de la Parole ») ; *Sermo* 95, 1 (PL 38, 581 : expliquer les Écritures, c'est comme rompre le pain) ; *Sermo* 339, 4 (SPM 1, p. 115, 13-25) ; *Sermo Wilmart* 2 = 179A, 8 (MA 1, p. 680, 22 : le prédicateur vit de ce dont il nourrit les fidèles) ; *Sermo Guelferbytanus* 18 = 260D, 2 (MA 1, p. 500, 21-25 : le froment de l'Évangile) ; etc. Voir François DOLBEAU, « Praedicatio », *Augustinus-Lexikon*, 4, c. 846-865, ici c. 858-861 ; Wilhelm M. GESSEL, « Gemeinschaft durch die Speise des Wortes nach Augustinus », *REAug*, 12, 1966, p. 241-245.

<sup>106</sup> *Epistula* 228, 2 (CSEL 57, p. 485, 17) : alors que les Vandales progressent en Afrique, le vieil Augustin explique à Honoratus qu'un évêque ne devrait jamais abandonner ses fidèles, même en cas d'invasion.

<sup>107</sup> *Sermo* 292, 8 (PL 38, 1327, 9-18), commenté par F. SCHNITZLER, *Zur Theologie der Verkündigung*, p. 53. Cf. *Sermo Guelferbytanus* 9 = 229E, 4 (MA 1, p. 470, 17-34).



À écouter Augustin, le contenu de la prédication n'est pas tant un discours sur le Christ, que le Christ lui-même. Nous retrouvons ici l'expression *tradere Christum*<sup>108</sup>, en construction transitive directe, relevée dans le *De doctrina christiana*. Le Christ comme Parole, inséparablement *res* et *signum*, est, pour Augustin, identifié au contenu de l'enseignement<sup>109</sup> ; il est aussi la *res* des *sacramenta* caractérisée par une *similitudo*, une ressemblance, avec ce qu'ils désignent<sup>110</sup>.

### La conformité à l'Évangile

Enfin, pour que les paroles d'un prédicateur puissent être rapportées à Dieu, il est une condition *sine qua non* : que son enseignement soit « vrai »<sup>111</sup>. Sur ce plan encore, le fonctionnement de la prédication est comparable à celui des sacrements. Ainsi, lorsque Dieu parle par Salomon, « tout ce qu'a dit Salomon » n'est pas rapporté à Dieu, mais seulement « tout ce qu'il a dit de bien<sup>112</sup> ». Il en est de même pour le prédicateur : « Quand notre orateur exprime des idées justes, saintes et bonnes (*cum et iusta et sancta et bona dicit*) – il ne doit d'ailleurs pas en exprimer d'autres<sup>113</sup>... » En effet, ce qui est vrai, et ce qui est vrai seulement, peut venir de Dieu ; le reste vient de l'homme, précise l'*Enarratio* 55, datée de 416 :

Tout ce que j'ai dit de bon, tout ce que j'ai dit de vrai, je l'ai dit comme quelque chose qui appartient à Dieu et vient de Dieu (*Dei dixi, et de Deo dixi*) ; tout ce que j'ai peut-être dit d'autre et n'aurais pas dû dire, je l'ai dit en tant qu'homme (*homo dixi*)<sup>114</sup>.

Or, la vérité, pour Augustin, n'est pas seulement ce qui est conforme à ses convictions personnelles ; il s'agit pour lui du Christ en personne, en référence à Jn 14,6 – et nous rejoignons le point précédent :

De fait, quand ce n'est pas le Christ, qui est la vérité (cf. Jn 14,6), qui est prêché, mais la fausseté et le mensonge (*non Christus qui veritas est, sed falsitas et mendacium praedicatur*), Paul s'y oppose formellement, puisqu'il dit aux Galates : *Si quelqu'un vous annonce un Évangile autre que celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème* (Ga 1,9), et de même à Timothée : *Je t'ai donc demandé, en partant pour la Macédoine, de rester à Ephèse, pour signifier à certains de ne pas donner un enseignement différent* (1 Tm 1,3)<sup>115</sup>.

---

<sup>108</sup> *Tradere Christum*, ou *praedicare Christum*, est fréquent : le CAG3 donne 59 pages dans lesquelles se trouvent des occurrences de la formule, peut-être empruntée à l'Écriture (1 Co 1,23 : « nos enim praedicamus Christum crucifixum »).

<sup>109</sup> F. SCHNITZLER, *Zur Theologie der Verkündigung*, p. 53-70.

<sup>110</sup> *Epistula* 98, 9 (CSEL 34.2, p. 530-531). Voir Marie-François BERROUARD, « Similitudo et la définition du réalisme sacramental d'après l'Épître XCVIII, 9-10 de saint Augustin », *RÉAug*, 7, 1961, p. 321-337.

<sup>111</sup> Une fois, Augustin insiste en outre sur la foi qui doit animer celui qui annonce le Christ, a fortiori le prédicateur : *Sermo Guelferbytanus* 19 = 260E, 2 (MA 1, p. 503, 6-9) : « Annoncez donc le Christ (*Praedicate ergo Christum*), quand, à qui et comme vous pourrez. La foi est nécessaire, pas l'éloquence. Que votre foi parle par votre bouche, et c'est le Christ qui parle (*fides de vobis loquatur, et Christus loquitur*). Car s'il y a de la foi en vous, le Christ habite en vous (cf. Ep 3,17). Vous avez entendu le Psaume : *J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé* (Ps 115,10). »

<sup>112</sup> *Enarrationes in Psalmos* 126, 2 (CCL 40, p. 1857, 41-53), cité *supra*.

<sup>113</sup> *De doctrina christiana* 4, 32 (BA 11/2, p. 366, trad. M. MOREAU adaptée).

<sup>114</sup> *Enarrationes in Psalmos* 55, 10 (CCL 39, p. 685, 15-17), datation d'après BA 60, à paraître.

<sup>115</sup> *Contra epistulam Parmeniani* 2, 24 (BA 28, p. 332). Cf. *Enarrationes in Psalmos* 115, 1 (BA 66, p. 362), du 17-24 avril 404, d'après BA 66, p. 175-182.

C'est sur ce dernier point que s'observe un parallèle entre le ministère de la Parole et celui des sacrements : dans l'un et l'autre cas, l'élément déterminant est la présence efficace de l'Évangile dans l'acte du ministre<sup>116</sup>. Dans le texte précédent, en annonçant fidèlement l'Évangile, le prédicateur assurait la vérité, et donc la *validité* de sa prédication. Dans un autre texte, parlant de Paul comme prédicateur, Augustin écrit : « Il les avait engendrés, non de lui-même, mais par l'Évangile<sup>117</sup> ». Et il complète immédiatement : « ... le baptême, qui appartient si étroitement à l'Évangile<sup>118</sup> ... ».

## OUVERTURES

Au sein de la sacramentalité qui définit l'ensemble du mystère chrétien, les « sacrements » ont un degré supérieur de participation. Qu'en est-il de la prédication ? Si à travers elle le Christ lui-même agit par l'intermédiaire du ministre (à condition que ses paroles soient vraies), si par elle l'homme parvient à la foi et l'Église s'édifie, si, en elle, comme c'est le cas dans les sacrements, le Christ assure lui-même l'efficacité et la fructuosité en vue du salut et de la purification des fidèles, la prédication participe elle aussi, comme à un degré moindre, à la même réalité.

Faut-il alors en conclure qu'Augustin pense le ministère de la Parole par rapport à celui des sacrements<sup>119</sup> ? Au contraire, la prédication semble lui fournir le point de comparaison pour décrire ce qui se joue dans le baptême :

Si ce pécheur usurpe le droit de prêcher l'alliance divine, cela ne lui est d'aucune utilité, alors même que ce qu'il prêche – et non lui-même – est utile pour ceux qui écoutent sa parole et l'observent ; ainsi celui qui n'aurait pas dû usurper le droit de baptiser se fait-il tort à lui-même en employant mal un bien, sans faire aucun tort à celui qui a reçu un bien<sup>120</sup>.

Un raisonnement *a fortiori* du *Contra litteras Petiliani* clarifie encore ce point :

S'il est juste de parler ainsi de l'Évangile, à combien plus forte raison faut-il le faire du baptême [...] ! Si donc l'Évangile, qui appartient au Christ, tout en laissant le ministre libre de le dire sien à cause de sa charge de dispensateur (cf. 2 Tm 2,8), peut être transmis sans danger, même par un mauvais intendant, pourvu qu'on fasse ce qu'il dit, à combien plus forte raison le baptême du Christ, qu'aucun des Apôtres n'administra en osant le déclarer sien, peut-il être reçu par celui qui vient au Christ avec une foi bonne, sans que le mauvais ministre ne l'infecte par son contact<sup>121</sup>.

---

<sup>116</sup> C'est parce que les formules sacramentelles reposent sur les paroles du Christ qu'elles sont efficaces (Emmanuel J. CUTRONE, « Sacrements », *Saint Augustin. La Méditerranée et l'Europe*, p. 1272).

<sup>117</sup> J. B. SCHNEYER affirme que, pour Augustin comme pour d'autres Pères, le Christ est présent lors du sermon, et qu'il est présent dans le sermon par sa Parole (« Die Heilsbedeutung », p. 158-159). Il cite à l'appui de sa thèse *In Iohannis evangelium tractatus* 30, 1 (BA 72, p. 616). Voir aussi D. PIROVANO, « La parola di Dio », p. 95-99.

<sup>118</sup> *Contra litteras Petiliani* 3, 67. 68 (BA 30, p. 732, trad. Guy FINAERT).

<sup>119</sup> Voir Bernard QUINOT, *supra*, n. 4 ; R. CRESPIN, *Ministère et sainteté*, p. 242 ; É. LAMIRANDE, « Le rôle du ministre », p. 745 : « Cela vaut également du ministère de la Parole » ; P. LANGA, « “Dispensator uerbi et sacramenti” », p. 806 : « Augustin explique l'efficacité de la parole, de la prédication, de la même manière que l'efficacité des sacrements, jetant ainsi les bases d'une théologie de la prédication qui aura une certaine fortune au Moyen-Âge. »

<sup>120</sup> *Ad Cresconium* 2, 37 (BA 31, p. 238).

<sup>121</sup> *Contra litteras Petiliani* 3, 68 (BA 30, p. 732-734, trad. Guy FINAERT), de 403-405.

Peut-on expliquer ce qui nous semble une inversion des perspectives ? D’une part, les textes cités par Augustin à l’appui de sa démonstration concernent l’apôtre Paul dans son activité d’évangélisation et les Pharisiens dans leur chaire d’enseignants. C’est donc à partir de cette situation d’enseignement qu’Augustin réfléchit au baptême. D’autre part, la notion de signe s’applique plus naturellement à des paroles qu’à des objets ou des rites : le lecteur comprendra mieux le statut de signe accordé au baptême grâce à l’analogie de la prédication. Si donc l’expression *minister uerbi sacramentorumque* ne met pas sur le même plan deux réalités strictement comparables, il n’en demeure pas moins que le ministère de la Parole précède celui des sacrements, et pas uniquement sur un plan chronologique : l’économie sacramentelle, comme signe, est une forme de prédication. De fait, « Paul a prêché le Seigneur Jésus-Christ tantôt par sa langue, tantôt par ses lettres, tantôt par le sacrement du corps et du sang du Christ (*praedicare Dominum Iesum Christum, aliter per linguam suam, aliter per epistulam, aliter per sacramentum corporis et sanguinis eius*)<sup>122</sup> ».

ANNEXE : OCCURRENCES DE « MINISTER VERBI ET SACRAMENTORUM »

Date	Œuvre	Extrait
391	<i>Ep.</i> 21, 3	quod si propterea in re ipsa didici, quid sit homini necessarium, qui populo ministrat sacramentum et uerbum dei, ut iam mihi non liceat adsequi, quod me non habere cognovi, iubes ergo, ut peream, pater Valeri ?
1/8/399 fête des martyrs maccabées	<i>S. Denis</i> 17 (301A), 7	dicimus caritati uestrae, novimus in nomine dei civitatem et uestram, et uicinas uobis, quanta est hic multitudo, quantus populus : potestis nisi noti omnes ei, qui uobis dispensator est constitutus uerbi et sacramenti ?
401-403	<i>C. litt. Pet.</i> 2, 13	cum autem dei uerbum praedicat aut dei sacramentum ministrat, non de suo, si malus est, praedicat aut ministrat
403	<i>Conf.</i> 11, 2	quibus me perduxisti praedicare uerbum et sacramentum tuum dispensare populo tuo
déc. 403 ?	<i>En. Ps.</i> 103, 3, 12	ut de qua terra panis educatur ? Uerbum dei de apostolis, de dispensatoribus sacramentorum dei
403-405	<i>C. litt. Pet.</i> 3, 33	quibus uerbum dei et sacramentum pro dispensatione nobis credita ministramus
403-405	<i>C. litt. Pet.</i> 3, 66	ad ministrandum et dispensandum uerbum ac sacramentum aliquid est, ad mundandum autem et iustificandum non est aliquid
403-405	<i>C. litt. Pet.</i> 3, 67	minister ergo, id est dispensator uerbi et sacramenti evangelici, si bonus est, consocius fit evangelii, si autem malus est, non ideo dispensator non est evangelii
405-406	<i>Op. mon.</i> 9	quae sunt spiritalia, quae seminavit, nisi uerbum et ministerium sacramenti regni caelorum ?
406-407	<i>Cresc.</i> 2, 13	neque enim episcopi propter nos sumus, sed propter eos, quibus uerbum et sacramentum dominicum ministramus
406-407	<i>Cresc.</i> 3, 9	proinde et per pastores bonos et per pastores malos cum uerbum suum sacramentumque dispensat, ipse pascit
hiver 406- 407	<i>En. Ps.</i> 126, 2	qui sunt qui laborant aedificantes ? omnes qui in ecclesia praedicant uerbum dei, ministri sacramentorum dei

<sup>122</sup> *De Trinitate* 3, 10 (BA 15, p. 288).

PAULIAT Marie, « *Minister uerbi et sacramentorum* chez Augustin d'Hippone », *Prédication et sacrements. Enquête sur la représentation de l'acte homilétique dans l'Antiquité et au Moyen-âge*, P. MOLINIÉ – M. PAULIAT éd., coll. *Théologie historique* 134, Paris, Le Cerf, 2023 (ISBN : 9782701017433) p. 151-183.

408	<i>Ep.</i> 259, 2	in aeternae civitatis servitio constitutus minister uerbi sacramentique divini
29 juin 411	<i>S.</i> 296, 1	admonuit nos omnes, qui uobis uerbum et sacramentum domini ministramus, pascere oves suas
ca. 413 ?	<i>S.</i> 351, 5 ( <i>dubium</i> )	sed si hoc dispensatores uerbi dei et ministri sacramentorum eius, milites Christi
417-418	<i>En. Ps.</i> 109, 1	quantum dominus donat, qui nos ministros constituit uerbi et sacramenti sui seruire uobis in adipe misericordiae suae, suscepimus Psalmum istum
fin de sa vie à l'évêque Honoratus	<i>Ep.</i> 228, 2	faciant ergo serui Christi, ministri uerbi et sacramenti eius, quod praecepit sive permisit
? à Audax	<i>Ep.</i> 261, 2	ita et beatus [...] dispensauit uerbum et sacramentum dei quamdiu dominus uoluit
? fête d'un confesseur pontife	<i>S. Lambot</i> 21 = 335K, 2	neque enim esse salutis illius dispensatorem per uerbum et sacramentum iam hoc est etiam esse participem
	POSSID., <i>Vita Aug.</i> 27, 7	ob hoc maerentibus tanti ac talis antistitis ecclesiam posse privari uerbi et sacramenti Dei dispensatione